

DEMANDE D'ANNULATION (délai 15 jours)

Les annulations hors délai seront facturées selon le règlement de la Structure d'Accueil de l'Enfance de Noble-Contrée

Nom & prénom de l'enfant : _____

Motif de l'annulation : _____

Lieu d'accueil : Jardin Enfants Miège Crèche de Venthône Crèche de Veyras
 UAPE de Miège UAPE DE Venthône UAPE de Veyras

Remplir les plages CONCERNÉES par l'annulation :

CRÈCHE :

	Date	Horaire annulé	A annuler :
Lundi			Petit-déjeuner <input type="checkbox"/>
Mardi			Petit-déjeuner <input type="checkbox"/>
Mercredi			Petit-déjeuner <input type="checkbox"/>
Jeudi			Petit-déjeuner <input type="checkbox"/>
Vendredi			Petit-déjeuner <input type="checkbox"/>

UAPE :

	Date	Horaire annulé	A annuler :
Lundi			Petit-déjeuner <input type="checkbox"/>
Mardi			Petit-déjeuner <input type="checkbox"/>
Mercredi			Petit-déjeuner <input type="checkbox"/>
Jeudi			Petit-déjeuner <input type="checkbox"/>
Vendredi			Petit-déjeuner <input type="checkbox"/>

Remarques : _____

Lieu & date : _____ Signature du parent : _____

A remplir par l'équipe éducative :

Reçu à la structure en date du : _____ Par : _____